



Concours « Ecoles fleuries » 2024-2025 organisé par l'Union des DDEN du Rhône

Public concerné : les élèves des écoles publiques du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon

Objectif : stimuler la créativité et la sensibilité des élèves, développer l'éveil au développement durable, produire des actions éco-responsables, veiller au respect de la nature, à sa protection et à sa préservation

- ✚ 1 prix d'excellence
- ✚ 2 écoles comprenant des classes maternelles primées
- ✚ 2 écoles comprenant des classes élémentaires primées

Calendrier :

- Date limite d'inscription : le 31/12/2024
- Constitution du dossier : du 01/01/2025 au 30/04/2025
- Visite du jury : du 01/05/2025 au 31/05/2025
- Délibération du jury : 1^{ère} quinzaine du mois de juin 2025
- Remise des récompenses : 2^{ème} quinzaine du mois de juin 2025 dans un lieu symbolique de la République

Procédure d'inscription et règlement du concours sur demande auprès de l'Union du Rhône des DDEN (dden69@free.fr) également disponibles sur notre site internet : www.dden69.com

Concours organisé par l'Union du Rhône des DDEN, avec la participation de l'Association Départementale du Rhône de l'OCCE et du Conseil Départemental du Rhône

